

A. **ent** : *tenon* (tenent) II 164, *pouvon* (potent) I 84, *valon* (valent) I 191.

B. **unt** : *sont* (sunt) 1130, *dion* (dicunt) I 142, *prenon* (prehendunt) I 143, *venon* (veniunt) II 252.

Consonnantisme

Dans cette partie de la phonologie lyonnaise, je négligerai de parti pris, plus encore que je ne l'ai fait jusqu'à présent, les faits qui sont communs à tout le roman de France, m'attachant uniquement à noter les points sur lesquels notre dialecte se différencie soit du provençal, soit surtout du français.

Les consonnes se divisent en continues et en explosives.

Les premières peuvent se prononcer sans le secours d'aucune voyelle : elles comprennent les spirantes *j. %.* *s. h*, les nasales *n. m.* et les liquides *l. r*. Les explosives au contraire ne produisent un son qu'unies à des voyelles : ce sont les gutturales *c. q. g.* les dentales *l. d.* et les labiales *p. f. b. v.*

CONTINUES

H

Cette consonne a disparu en lyonnais comme ailleurs ; là où l'étymologie l'a conservée, ce n'est plus qu'un signe sans valeur phonique.

Au quatorzième siècle, *\h* apparaissait là même ou l'étymologie ne l'appelait pas : *hun* (unum), *habundavet* (*abunàabaX*), dans Marguerite d'Oingt, p. 50, 68, — *hu* (aut), *hues* (ovos), *holmos* (ulmos) dans les *Textes inédits* (IV 1, 52; VI 26), etc. (☞). Je n'ai relevé aucun exemple de ce fait dans les textes du dix-septième siècle.

(1) E. Philipon, *Phonétique lyonnaise au quatorzième siècle*. Romania, 1884, p. 556.